



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. **Débitrice: Val Ventil Sàrl**, de siège social à, **1963 Vétroz**
2. **Délai pour contester l'état de collocation:**  
20 jours après la publication
3. **Délai pour contester l'inventaire:**  
10 jours après la publication
4. **Remarques:** Dans la liquidation susmentionnée, sont déposés à l'Office des Faillites du district de Conthey dès le 24 janvier 2014 :
  - 1.L'inventaire ;
  - 2.L'état de collocation ;
  - 3.La décision de l'administration de la faillite :  
-de ne pas introduire action en responsabilité contre les fondateurs et les organes de la société au sens de l'art. 827 CO ;
  4. La décision de l'administration de la faillite de ne pas contester la revendication de bien.  
Un délai de 10 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :
    - 1.Porter plainte contre les opérations d'inventaire.  
Un délai de 20 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :
      - 2.Intenter action contre l'état de collocation ; sinon, il sera accepté (art. 250 LP) ;
      - 3.Se prononcer sur la proposition de l'administration de la faillite  
-de renoncer à introduire action en responsabilité selon l'art. 827 CO.
    - Au cas où la majorité des créanciers accepterait la proposition de l'administration de la faillite ; chaque créancier pourra demander, dans le même délai péremptoire de 20 jours, la cession des droits de la masse (art. 260 LP) ;
    - 4.Se prononcer sur la proposition de l'administration de la faillite concernant la revendication de bien non contestée.  
Demander, sous peine de péremption, la cession des droits de la masse dans le sens de l'art. 260 LP concernant la revendication de bien au cas où l'ensemble des créanciers accepterait la proposition de l'administration de la faillite.  
Tous les documents indiqués ci-dessus peuvent être consultés à l'Office des Faillites du district de Conthey.  
But social : Exploitation d'une entreprise active dans l'achat,

la vente et le montage de systèmes de ventilation et de climatisation

Office des faillites du district de Conthey  
R. Vergère, préposé  
1963 Vétroz

01290503

